

*La fidélisation du client n'est possible que si l'entreprise s'engage dans un système de qualité et environnemental apportant une amélioration constante de la qualité, de la performance environnementale, des délais, de la flexibilité des activités, impactant positivement sur le coût de ses activités.*

*Les objectifs de notre Système Qualité et Environnemental sont :*

- \* *L'utilisation de nos capacités d'écoute et de dialogue pour répondre au mieux aux demandes de nos clients*
- \* *La poursuite de la croissance externe par la mise en place d'alliances et/ou rachat sélectifs de sociétés spécialisées dans le secteur de la construction dont la politique de gestion est compatible avec la nôtre.*
- \* *La poursuite de la croissance interne par le respect rigoureux des principes de gestion qui ont assuré jusqu'à présent un développement régulier et contrôlé de nos activités.*
- \* *L'amélioration continue de la performance environnementale*
- \* *Le respect de l'environnement, à tous les niveaux et dans toutes les activités du Groupe*
- \* *La conformité de toutes les exigences en matière d'environnement (réglementaires et autres)*

*Dans le cadre de cette démarche nous nous engageons à valoriser :*

- *la dimension humaine qui se traduit par des relations directes des responsables avec le client, et les autres parties intéressées, dans les relations sociales à l'intérieur du Groupe;*
- *le maintien d'une tradition familiale et la pérennisation de nos savoir-faire à transmettre à nos collaborateurs ;*
- *la proximité des centres de décision et la rapidité de la prise de décision;*
- *un minimum de frais fixes de structure en optimisant en permanence le fonctionnement de l'entreprise pour mieux prendre en charge les demandes de nos clients ;*
- *une excellente productivité de l'ensemble du personnel grâce à une politique d'intéressement aux résultats;*
- *le recours aux meilleurs sous-traitants du secteur en définissant des relations claires avec évaluation permanente de leurs performances qualité/prix/respect de l'environnement ;*
- *un contrôle précis sur l'exécution des travaux en déployant progressivement un système de management intégré prenant en compte, au-delà de la qualité les aspects sécurités et environnementaux ;*
- *une politique d'investissements réguliers tout en réduisant l'improvisation en établissant des procédures d'exécution claires.*
- *une politique de gestion des ressources*
- *une politique de tri des déchets*

*Cette politique managériale est mise en œuvre par une équipe de gestionnaires, de responsables de chantiers et de cadres disposant d'une excellente expertise dans leur branche. L'autonomie de gestion dont disposent les personnes compétentes permet une importante responsabilisation à tous les échelons du Groupe ainsi qu'un contrôle précis et permanent des différents sous-traitants. Le taux de rotation du personnel qui résulte de cette politique est extrêmement faible.*

*Pour que le nom de l'Entreprise Gilles MOURY SA, soit toujours synonyme de qualité et de développement durable, notre engagement est définitif.*

*Liège, le 15 décembre 2015,*



**Patrick COUDIJZER**



**Gilles-Olivier MOURY**